



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAA INDRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°36-2018-012

PUBLIÉ LE 20 FÉVRIER 2018

# Sommaire

## **Préfecture de l'Indre**

36-2018-02-20-001 - Avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projets pour la sélection d'un centre provisoire d'hébergement (CPH) dans le département de l'Indre (1 page)

Page 3

Préfecture de l'Indre

36-2018-02-20-001

Avis de classement de la commission d'information et de  
sélection d'appel à projets pour la sélection d'un centre  
provisoire d'hébergement (CPH) dans le département de  
l'Indre



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'INDRE

**AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE  
SÉLECTION D'APPEL A PROJETS**  
POUR LA SÉLECTION D'UN CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT (CPH) DANS  
LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Conformément à l'article L. 313-1-1 du Code de l'action sociale et des familles relatif à la procédure d'appel à projets et d'autorisation, et aux dispositions du décret n° 2014-565 du 30 mai 2014 et du décret n° 2016-801 du 15 juin 2016 modifiant la procédure d'appel à projets et d'autorisation, la DDCSPP (Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations) de l'Indre a lancé suite à l'instruction du 2 octobre 2017 un appel à projets pour la création de places de CPH sur le département.

Trois candidatures ont été reçues par les services de la DDCSPP et ont toutes été déclarées recevables.

La commission d'information et de sélection d'appel à projets médico-sociale, placée auprès de Monsieur le Préfet de l'Indre, s'est réunie **le jeudi 11 janvier 2018** et a établi le classement des projets suivant, au regard des critères fixés par le cahier des charges :

Position n°	PORTEURS DE PROJET
1	AIDAPHI
2	COALLIA
3	SOLIDARITE ACCUEIL

Cet avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Indre.

Fait à Châteauroux le 16 février 2018

Le Préfet

Seymour MORSY